

28 avr 2023 -16:42

Appartient à Conseil des ministres du 28 avril 2023

Programme de stabilité 2023-2026

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur le programme de stabilité 2023-2026.

Conformément à l'article 3 du règlement européen no 1466/97, la Belgique doit soumettre un programme de stabilité à la Commission européenne avant la fin du mois d'avril. Ce programme de stabilité doit comprendre des objectifs budgétaires pour les années 2023 à 2026.

La trajectoire du programme de stabilité 2023-2026 a été définie comme suit :

Pour l'entité I, le gouvernement fédéral s'est engagé à faire un effort supplémentaire de respectivement 0,2 % - 0,8 % - 0,8 % du PIB pour la période 2024-2026.

Pour l'entité II, la trajectoire est le résultat de la somme des trajectoires individuelles de toutes les communautés et régions, à l'exception des commissions communautaires pour lesquelles le résultat provisoire issu des chiffres de l'Institut des comptes nationaux (ICN) a été étendu à l'ensemble de la période. Pour le solde des pouvoirs locaux, l'objectif repris dans l'avis du Conseil supérieur des finances a été utilisé.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Alexander De Croo, Premier ministre
Rue de la Loi, 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://premier.be>
contact@premier.be

François Bailly
Porte-parole (FR)
+32 488 07 05 12
francois.bailly@premier.be

Bram Delen
Porte-parole (NL)
+32 497 30 82 05
bram.delen@premier.be

Vincent Van Peteghem, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Coordination de la lutte contre la fraude et de la Loterie nationale

Rue de la Loi, 12

1000 Bruxelles

Belgique

<https://vanpeteghem.belgium.be>

Miet Deckers

Porte-parole

miet.deckers@vincent.minfin.be

Alexia Bertrand, secrétaire d'État au Budget et à la Protection des consommateurs

Tour des Finances

Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 792 99 06

<https://bertrand.belgium.be>

Nele Matthys

Porte-parole

+32 479 90 90 77

nele@bertrand.fed.be